

PRÉVAIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le ministère des Ressources naturelles du Canada (RNCan) requiert un fournisseur pour soutenir la 3^e phase du projet de mise à jour et d'amélioration d'Axios Assyst qui a débuté à l'automne 2018. La mise à jour d'Axios Assyst vers la version 11 fera usage de l'interface Web améliorée, fournira un support multilingue et reconfigurera la base de données de gestion de la configuration pour mieux s'aligner sur la vision, les objectifs opérationnels et la maturité de la gestion des services de TI de RNCan. Les travaux comprendront les activités suivantes :

- Collecte des exigences et gestion de projet
- Communications
- Intégration
- Transition
- Amélioration
- Soutien à la production
- Soutien à la formation
- Aide préalable à la production

Prochaines années : Activités d'amélioration, examen des logiciels, améliorations des processus des ministères chargés de la prestation de services, accueil de nouveaux secteurs de service. Mettre en œuvre et configurer la gestion du changement, la gestion des problèmes, la gestion des connaissances et la gestion des services.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

PRÉVAIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

- 1) Le fournisseur **DOIT** avoir la certification du système Axios pour fournir des services autorisés de mise en œuvre de solutions Assyst® et une formation commerciale certifiée Assyst®;
- 2) Le fournisseur **DOIT** avoir un architecte principal d'Axios Assyst et un spécialiste en implémentation Axios Assyst pour effectuer le travail.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti à l'accord commercial (aux accords commerciaux) suivant(s) :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie
- Accord de libre-échange Canada-Honduras
- Accord de libre-échange Canada-Corée
- Accord de libre-échange Canada-Panama
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)

5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Le fournisseur mentionné à l'article 11 ci-après, à notre connaissance, il est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiel

6. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante (ou les exceptions suivantes) au *Règlement sur les marchés de l'État* est (sont) invoquée(s) pour cet achat : paragraphe

paragraphe 6d) - « une seule personne est capable d'exécuter le marché »

Le fournisseur proposé, NTT Data, est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus

7. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les exclusions et/ou les raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu de :

PRÉVAIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

- Accord de libre-échange canadien (ALEC) – article(s) : 513.1 (b) (iii)
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili – article(s) : Kbis-09 (b), Kbis-09 (c)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie – article(s) : 1409 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Honduras – article(s) : 17.11 2 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Corée – article(s) : 14.3, conformément à l'AMP révisé – article XIII, 1 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Panama – article(s) : 16.10 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP) – article(s) : 1409 (b) (iii)

8. Titre de propriété intellectuelle

- Le titre de propriété intellectuelle découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

9. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat proposé est pour une période d'un (1) an, de l'octroi du contrat jusqu'au 31 mars 2022. L'ajout de deux (2) périodes supplémentaires d'un (1) an est possible

10. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, sans option(s), est de 189 557,50 \$ (TPS/TVH en sus).

11. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

NTT Data
PO BOX 2200 STN TERMINAL
Vancouver, BC
V6B 3W2

12. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

PRÉVAIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

13. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont 6 mai 2021 à 14 h 00 HAE

14. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :

Len Pizzi
Agent principal des achats
Ressources naturelles Canada
183 chemin Longwood Sud
Hamilton, ON
L8P 0A5
Telephone: (905) 645-0676
E-mail : len.pizzi@canada.ca